

DEC213581INSU

Décision portant renouvellement de Madame Pascale BRACONNOT aux fonctions de chargée de mission institut (CMI) à l'INSU.

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Madame Pascale BRACONNOT, Directrice de recherche de 1^{ère} classe au CEA, est renouvelée dans ses fonctions de chargée de mission institut (CMI) auprès de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU), à compter du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023 pour 25% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le suivi de dossiers « Climat ».

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

07/02/2022

Pour le Président-directeur général
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain SCHUHL

